



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AEROPORTS DE MADAGASCAR

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 24/006/ADEMA/DG/RPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 06/06/2024 publié dans MIDI MADAGASIKARA en date du 11/06/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AEROPORTS DE MADAGASCAR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de construction de nouveau Terminal passagers de l'aérodrome d'Ampanihy répartis en trois (03) lots : - Lot 1 : Gros-œuvres ; - Lot 02 : Electricité ; - Lot 03 : Menuiserie aluminium "** .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : ANDRIANIAINA Jean Germain
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Zone Aviation Générale - Ivato Aéroport

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie - Ivato Aéroport et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)

- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie - Ivato Aéroport.

- Lot 1: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)

- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à bureau du secrétariat de la Direction Générale ADEMA - Ivato au plus tard le 11/10/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: dix-sept millions Ariary (Ar17 000 000.00)

- Lot 2: quatre millions trois cent mille Ariary (Ar4 300 000.00)

- Lot 3: trois millions sept cent mille Ariary (Ar3 700 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AEROPORTS DE MADAGASCAR - ADEMA S.A.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
3	Ampanihy	17/09/2024	11h00mn	CSIB
3	Ampanihy	24/09/2024	11h00mn	RI
1	Ampanihy	17/09/2024	11h00mn	CSIB
2	Ampanihy	17/09/2024	11h00mn	CSIB
1	Ampanihy	24/09/2024	11h00mn	RI
2	Ampanihy	24/09/2024	11h00mn	RI

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

10. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
2	Siège ADEMA - Ivato	Directeur Technique	09/09/2024	11h00mn
1	Siège ADEMA - Ivato	Directeur Technique	09/09/2024	11h00mn
3	Siège ADEMA - Ivato	Directeur Technique	09/09/2024	11h00mn

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 21/08/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS